

# Pollution : le courrier d'urgence des scientifiques

**Saint-Félix** | Les toxicologues Jean-François Narbonne et André Picot interpellent le préfet, mais aussi des ministres, dont Valls.

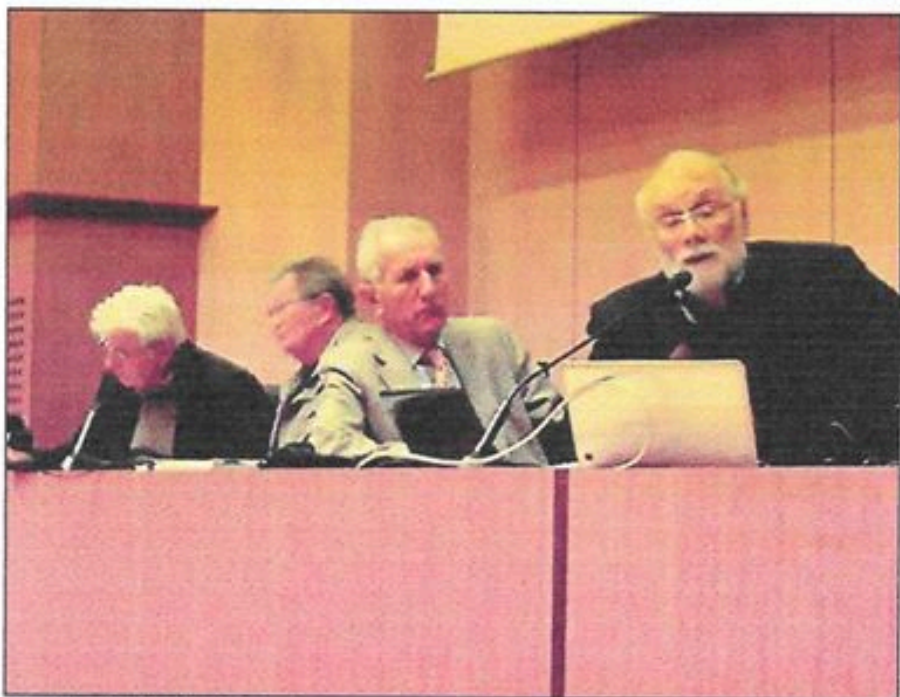
Il y a urgence à agir ! C'est en résumé le message qu'André Picot (toxicochimiste, directeur de recherche honoraire au CNRS) et Jean-François Narbonne (toxicologue, professeur honoraire) ont envoyé au préfet Didier Lauga, avec copie à plusieurs ministres dont le chef du gouvernement, Manuel Valls. Alors que la préfecture du Gard a annoncé que le rendu complet des études sur le dossier de pollution des anciennes mines de zinc et de plomb (1) ne serait finalement disponible que fin 2017, repoussant par l'occasion les prises de décision sur le terrain, Jean-François Narbonne et André Picot, qui connaissent parfaitement le dossier (2), donnent des préconisations sur les mesures à prendre.

## 1 Sécuriser un site pollué toujours hyper accessible

« Il faut commencer par sécuriser réellement ces sites miniers où plusieurs cavités restent accessibles, car nous ne sommes pas à l'abri d'un affaissement de puits ou de galerie, écrivent-ils. (...) Cela peut aller d'une clôture efficace, jusqu'à des moyens de surveillance électronique, plus facile à mettre en place. Le tout doit être bien signalisé... ce qui n'a jamais été entrepris, une attitude totalement irresponsable. »

## 2 Limiter les activités industrielles sur la zone

Les scientifiques poursuivent : « Pour les activités industrielles persistant sur la zone ou en périphérie, il s'agit en premier lieu de revoir les autorisations accordées en fonction des activités réelles, il faut aussi éviter la diffusion de poussières en utilisant des barrières physiques comme des rideaux de gouttes d'eau, système largement éprouvé pour des carrières ou des décharges. Il s'agit aussi de maîtriser la diffusion de poussières soulevées par la circulation des camions (couverture des chargements, rinçage des pneus avant sortie, humidification du trajet...). » Plus loin, ils indiquent : « Il ne faut pas oublier la problématique de la carrière de La Ferrière, située sur l'emplacement de deux anciennes galeries minières. Cette carrière exploite des graviers, destinés aux travaux publics et des minéraux utilisés pour la nourritu-



■ André Picot (au fond à gauche) et Jean-François Narbonne (à droite).

Archives DR

re animale. »

## 3 Séquestrer la pollution et éviter sa dissémination

« Comme la dépollution totale du site est quasi-impossible, il s'agit de séquestrer la pollution et d'éviter sa dissémination. Cette dissémination se fait par les poussières et par l'eau. Pour les sols, il s'agit d'interdire les activités générant l'envol de poussières (...), éviter la diffusion des poussières avec une géo-membrane (évitant les envols) et procéder à une re-végétalisation (dépôts de terre propre et plantation de la flore locale, en collaboration éventuelle avec les botanistes de l'université de Montpellier). »

## 4 Pour la population : indemnisation et suivi

Pour le futur, MM. Picot et Narbonne envisagent deux options suivant le choix des résidents ou riverains : « Option 1 : départ de la zone avec indemnisation des biens abandonnés ou relocalisation dans une zone non polluée, dans des conditions de résidence à peu près équivalentes. Option 2 : évaluation des risques dans les conditions nouvelles pour les personnes souhaitant continuer à vivre

sur place sans risques additionnels » et « mise en place d'un suivi médical associé à un monitoring biologique, garantissant une absence de risques dans les nouvelles conditions ».

Concernant la communauté vivant à La Grenouillère, « il est urgent de trouver une solution qui lui permette de vivre sur un site socialement acceptable et loin de toute pollution minière ». Les scientifiques demandent aussi à ce que la surveillance sanitaire de l'ARS soit complétée et enrichie.

## 5 Pas d'éoliennes ni de nouvelle construction

Insistant sur « l'urgence d'apporter des solutions rapides et réalistes », le courrier conclut : « On n'ose imaginer que sur les sites les plus pollués soient envisagées la construction de nouvelles habitations, ni même d'installations à vocation écologique comme des éoliennes, qui ne peuvent être que des sources de brassage de poussières ! »

ADRIEN BOUDET

► (1) La Croix-de-Pallières à Saint-Félix-de-Pallières et Carnoullès à St-Sébastien-d'Aigrefeuille.

► (2) Auteurs notamment du rapport "Chape de plomb sur le site minier de Saint-Félix-de-Pallières", consultable sur internet.